



# Zonage

Auteure : Gosso Laurette - Présidente du CEPAZE - Membre du GTD

## Description :

Appelée « zonage », la définition de zones est un outil indispensable d'observation, de conception (comment regrouper, agencer, organiser et gérer pour une économie de temps et d'énergie) et de mise en œuvre en permaculture pour optimiser l'efficacité / l'efficience du design (conception) permacole, mais plus encore c'est un outil d'efficacité énergétique par rapport à l'objectif que l'on cherche à atteindre. L'idée générale est qu'au cœur du projet se trouve la zone d'utilisation la plus intense. Puis, plus on s'en éloigne, moins l'utilisation est fréquente et/ou intense. Cette définition intervient après une très longue observation d'un site, en fonction de différents secteurs (soleil, vent, feu, bruit, animaux sauvages, pollution, neige) mais aussi le climat, les orientés, la podologie, le dénivelé, l'exposition solaire compte tenu de la saison, la présence d'eau, les passages, etc.)

Le « zonage » intervient sous différentes formes aux différentes étapes du processus de développement d'un projet en permaculture qu'il est donc important de connaître et de comprendre. Les zones, très faciles à comprendre et à utiliser, servent dans vraiment TOUS les contextes.

## Technique :

Selon les échelles de taille des projets, les échelles définissant l'appartenance à une zone ou l'autre différent – ce n'est pas la même chose de concevoir à l'échelle d'une ferme ou d'un village. On représente souvent le « zonage » d'un projet en permaculture de façon très schématique avec des cercles concentriques. Comme toutes les représentations, il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une simplification d'une réalité complexe.





Fiche technique N°12 :

# Zonage

Auteure : Gosso Laurette - Présidente du CEPAZE - Membre du GTD

---

Plus on est proche du centre (zone 0), plus les interventions humaines seront nombreuses. Plus on s'approche de la zone 5 au contraire, plus on fait confiance à la capacité d'auto-gestion des composantes. C'est la zone sauvage où l'on n'intervient pas et qui est propice à la biodiversité.

Video des Enfants de la Terre:

<https://www.youtube.com/watch?v=XhOoy8VWlmw>

C'est l'exemple classique de représentation des zones en permaculture, basé sur l'utilisation de l'espace et de l'énergie dans et autour d'un lieu d'activité.

**Zone 0** - C'est la zone d'activité la plus intense. Dans les schémas les plus répandus, on n'affiche en général qu'une seule zone 0.

**Zone 1** - les abords immédiats de la zone 0 : Une pépinière avec des herbes aromatiques, les plantes à tisanes, le compost, le poulailler, toilettes sèches, etc. les endroits d'activité quotidienne.

**Zone 2** - les espaces un peu moins utilisés (tous les jours ou un jour sur deux) : potager, ....

**Zone 3** - visite une ou deux fois par semaine (vergers ou grandes cultures : blé, patate, soja, etc.).

**Zone 4** - à utilisation saisonnière : semi-sauvage (« forêts » de production de bois de chauffage (ou autres « produits » du bois, des piquets, des perches, etc.), mare, étang...)

**Zone 5** - la zone sauvage, où on laisse la place à la biodiversité. Cette zone 5 ne devrait pas être uniquement à la périphérie d'un site, mais compte tenu de cette biodiversité, il est important de créer des corridors de zone 5 sur un même site.



---

**Adresse** : 32 rue Georges Clemenceau 91310 Leuville sur Orge

**Adresse mail** : [contact@cepaze.org](mailto:contact@cepaze.org)



Fiche technique N°12 :

# Zonage

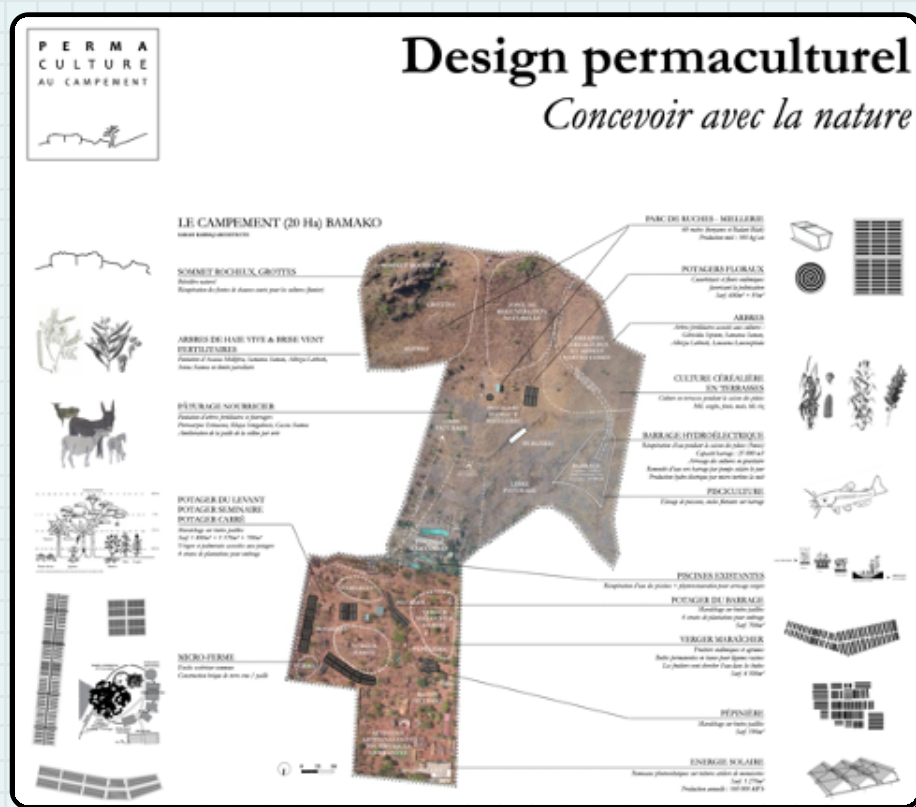
Auteure : Gosso Laurette - Présidente du CEPAZE - Membre du GTD

En Afrique où généralement les femmes n'ont pas accès à la terre, ce zonage est plus difficile là où souvent elles n'ont pas le droit de planter un arbre car en planter signifie qu'on devient propriétaire. Les maris craignent que si elles deviennent propriétaires, ils perdront au change en cas de divorce.

D'autre part, l'illustration classique des zones en cercles concentriques comme on l'a vue plus haut ne tient pas compte de l'importance des accès et des chemins dans la formation des zones. Alors que de ces accès et chemins dépendent beaucoup la forme et la disposition des zones. Or, les zones se répartissent aussi autour des accès et chemins.

Pendant la phase d'observation, on place les zones en fonction de leurs relations entre elles, mais aussi en fonction de l'utilisation prévue, tout en travaillant avec la nature et non contre elle. Chaque zone peut avoir une ou de préférence plusieurs fonctions car on cherche toujours à avoir le maximum d'effet avec le minimum d'activité.

Pendant la phase de conception, penser à avoir des bordures qui auront soit un rôle de brise-vent, d'ombre, de protection, de biodiversité.



## Avantages :

Loin d'être l'outil rigide et figé, le « zonage » en permaculture est un outil assez flexible - l'ossature générale du design (de la conception) - qui servira au mûrissement du projet d'aménagement permaculturel.

Adresse : 32 rue Georges Clemenceau 91310 Leuville sur Orge

Adresse mail : [contact@cepaze.org](mailto:contact@cepaze.org)